

QUE DE MOTS, QUE DE MAUX...

En s'écartant du discours qui lui avait été préparé pour la présentation lors de ses vœux le 19 janvier 2010 au monde de la connaissance et de la culture, Nicolas Sarkozy a fait implicitement l'aveu que les décisions et les mesures qu'il a prises ne peuvent tromper les intéressés.

Sa déclaration : *« Je pense qu'il ne faut pas avoir peur de reconnaître que l'on doit améliorer en permanence notre système. Et je vous le dis, mon souci au fond, c'est de mettre devant nos enfants des professeurs mieux formés, connaissant mieux leurs matières et mieux préparés à l'enseignement d'une classe d'âge, tellement diverse et parfois si difficile »* ne fait que reconnaître, à mots couverts, l'échec cuisant de sa réforme de la formation des enseignants et la catastrophe qu'elle implique pour le système éducatif, les élèves, les acteurs de la formation dans les UFR et les IUFM, pour la société. L'exemple de l'année 2010-2011 où les lauréats des concours 2010 ont été mis en responsabilité devant les élèves sans la moindre formation pour la plupart est une preuve incontestable.

« 20 fois sur le métier... », le dire est une chose, le faire en est une autre. Or, le chef de l'Etat et son gouvernement ont décidé de passer en force, d'ignorer nos analyses et nos propositions pour la formation des enseignants, pour une réelle élévation des qualifications tant professionnelles que disciplinaires, reconnue par un master.

Le SNESUP exige plus que des mots... des actes : le retrait de cette réforme catastrophique et l'ouverture des concertations qui n'ont jamais eu lieu avec tous les acteurs concernés.

A cette occasion, le président de la République a fait une fois de plus le panégyrique de son action dans les universités en total décalage avec la réalité dans les établissements. La multiplication des processus bureaucratiques, la mise en œuvre de la loi LRU et des responsabilités et compétences élargies attisent les concurrences, obèrent la force créatrice des universités et rendent impossible un réel projet scientifique reposant sur des coopérations réelles entre établissements.

La liste des projets Equipex (équipements d'excellence) sélectionnés, dévoilée le 20 janvier devant un parterre souriant, laisse imaginer que le carton d'invitation valait garantie d'être sélectionné. Doit-on y voir une distribution de lots de consolation par anticipation à la sélection des projets Idex. Ceux-ci, liés eux aussi au grand emprunt, ont été élaborés en dehors de toutes les instances des établissements. L'urgence imposée pour constituer ces dossiers s'inscrit dans la volonté gouvernementale de torpiller la démocratie universitaire, et conduit à ignorer les besoins réels dans leur diversité et leur complémentarité. Par ailleurs, le président de la République a réitéré sa volonté de voir les personnalités extérieures participer à l'élection des présidents d'université.

En annonçant vouloir transposer "l'autonomie des universités" aux lycées, il ne fait que confirmer l'analyse du SNESUP en décembre 2009 concernant la réforme des lycées. *« Après les universités, les lycées : LRU bis, le gouvernement poursuit ses attaques »* (<http://www.snesup.fr/Le-Snesup/Dossiers-actu?cid=60&ptid=5&aid=4571>).

Demain, samedi 22 janvier, le SNESUP appelle, avec les organisations de syndicales de l'enseignement scolaire, les fédérations de parents et les organisations de jeunesse... l'ensemble de la communauté universitaire à manifester pour "L'Education est notre avenir".

Proposition de loi "Mancel" : L'UMP entend liquider le statut de fonctionnaire..., la fonction publique

L'objectif de cette proposition de texte présentée par un député UMP de l'Assemblée Nationale est clair. En revenant en profondeur sur la loi Le Pors de 1983, la majorité présidentielle ne propose pas moins que de restreindre "le champ d'application du statut de la fonction publique aux seuls emplois de souveraineté nationale et de puissance".

En d'autres termes, il s'agit de limiter l'accès au statut de fonctionnaire aux agents des fonctions régaliennes de l'Etat (sécurité extérieure - diplomatie, armée-, police, justice, souveraineté économique et financière). Si cette proposition de loi devait être mise en œuvre, elle priverait la quasi totalité des nouveaux recrutés dans les autres champs de la fonction publique (éducation, santé, culture...) -ainsi que ceux, actuellement fonctionnaires, volontaires pour renoncer à leur statut- des garanties statutaires protectrices des pressions extérieures, éloignées de l'intérêt général.

Les provocations de Christian Jacob, président du groupe parlementaire UMP, « sur l'embauche à vie des fonctionnaires » et la mise en œuvre de

"contrats d'objectifs sur cinq ou dix ans .../... par exemple, dans l'équipement ou la recherche», trouvent ici tout leur sens dans l'entreprise gouvernementale de démantèlement de la fonction publique. Ce projet de texte constitue une attaque frontale, sans équivalent à ce jour, contre la fonction publique, le service public et leurs missions, fondements d'une société juste et démocratique.

Ce texte proposant de faire sauter les garanties statutaires intervient à un moment où l'enseignement supérieur et la recherche sont en proie à des bouleversements sans précédent. En conséquence de la loi "LRU", du passage aux RCE, et des modifications du décret statutaire des enseignants chercheurs, les collègues font l'objet de pressions toujours croissantes, mettant déjà en cause leurs libertés scientifiques et pédagogiques.

Le SNESUP exige l'abandon immédiat de cette proposition de loi contraire au principe constitutionnel de l'indépendance des universitaires et demande au gouvernement les garanties que de telles mesures ne puissent voir le jour. Il appelle les syndiqués, les universitaires à se mobiliser et à se tourner vers leurs élus pour contrer une attaque intolérable du service public.

Sur le site du SNESUP :

CENSURE DE STEPHANE HESSEL À L'ENS : VERS LA DESTRUCTION DES LIBERTÉS DEMOCRATIQUES
<http://snesup.fr/Presse-et-documentation?aid=5531&ptid=5&cid=240>

CNESER DU 17 JANVIER 2011 - MOTION BUDGET 2011
<http://snesup.fr/Presse-et-documentation?aid=5529&ptid=5&cid=240>